



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

326th meeting of the Council

- Agriculture -

Brussels, 20 and 21 January 1975

President: Mr Mark CLINTON,
Minister for Agriculture, Ireland

Luxembourg:

Mr Jean HAMILLIUS
Mr Albert BERCHEM

Minister for Agriculture
State Secretary,
Ministry of Agriculture

Netherlands:

Mr A.P.L.M.M. VAN DER STEE

Minister for Agriculture
and Fisheries

United Kingdom:

Mr Frederick PEART

Lord HUGHES

Minister for Agriculture,
Fisheries and Food

Minister of State,
Scottish Office

The Commission:

Mr P.J. LARDINOIS

Member

o

o

o

The Council dealt with the following questions:

21.I.1975

STRUCTURAL SURVEYS PROGRAMME

The Council confirmed its decision of principle of 19 November 1974 regarding the Directive organizing a 1975 structural survey as part of a structural surveys programme for agricultural holdings.

It will be recalled that this programme comprises three distinct stages, namely:

- the 1975 structural survey
- a survey into the changing structure of agricultural holdings, covering cultivation for the year's crop harvestable in 1977
- a census of agricultural holdings, acting on the FAO recommendation for a world agricultural census to be carried out between 1 May 1979 and 15 June 1980.

21.I.75

EXTENSION OF THE 1974/1975 YEAR FOR BEEF AND VEAL

The Council adopted the Regulation extending by one month the validity period of guide prices for calves and adult bovine animals for the 1974/1975 marketing year. These prices will in fact be valid until 2 March instead of 31 January 1975.

VINE PRODUCTS

The Council agreed in principle to a wine distilling operation as from 15 February 1975, to alleviate pressure on the market. The minimum purchase price of the table wines concerned would be 1.58 UA/°/hectolitre.

The Special Committee on Agriculture was instructed to define the technical arrangements for such an operation as soon as possible.

SUGAR: SUBSIDIZED IMPORTS

In view of the sugar-supply shortage affecting various regions of the Community, the Council adopted the Regulation on a second stage for the import of subsidized sugar which amends the original Regulation of 1974.

The provisions of this Regulation authorize the importing of 200,000 metric tons of white sugar, for which the maximum price to be observed by tenderers is 35.81 UA per 100 kilogrammes. The imports which qualify for such a subsidy may be totally or partially limited to those regions of the Community suffering from a sugar shortage.

When it adopted this Decision, the Council agreed that an additional quantity of 100,000 metric tons could be imported at a later stage, and that the arrangements for this would be decided subsequently. The Commission was invited to submit, as quickly as possible, a report on the Community's sugar situation, the minimum requirements and the prospects for supply in the current marketing year.

The Council also adopted, in the official languages of the Communities, the Regulation on special intervention measures in the sugar sector.

21.I.75

The Regulation provides that where the use of molasses for extracting sugar in refineries is not competitive with its other uses, supporting measures to remove this handicap may be taken during the period up to 30 September 1975.

PRICE FIXING

The Council examined in detail all the parts of the Commission proposal on the fixing of prices for farm products for the 1975/76 marketing year and certain allied measures.

At the end of the proceedings it was agreed to resume the discussion on farm prices at the Council's next meeting on 10 and 11 February, and to arrive at an overall decision.

In this context it was agreed that the new intervention prices for butter and powdered milk would take effect from 3 February.

The Council adopted, in the official languages of the Communities, a Regulation on the sale at a reduced price of skimmed milk powder from public stocks for supply to developing countries.

As a first stage in implementing this Regulation a maximum of 50,000 metric tons will be made available, while the total amount is not to exceed 100,000 metric tons.

The Commission will report to the Council on the experience gained during the first stage and, if necessary, propose amendments to the implementing provisions.

The Council also adopted in the official languages of the Communities a Regulation setting up an oil register in olive oil producing Member States.

21.I.1975

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulation amending Regulation (EEC) No 1192/74 concerning aid for dried fodder.

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 21 janvier 1975.

VDP/je

Remis au télex à : 10 h 30

"PRIORITE P-1"

Note BIO (75) 23 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

CONSEIL AGRICOLE

Les ministres de l'agriculture ne se mettront pas d'accord sur les prix agricoles 1975/76 avant une troisième réunion qui se tiendra probablement dans une dizaine de jours. M. Lardinois, tirant cette conclusion devant la presse après la réunion de lundi, a déclaré ne pas être pessimiste mais a ajouté qu'à son avis le paquet devait encore mûrir.

Les ministres n'ont d'ailleurs pas négocié de prix pendant la réunion de lundi qui a duré de 16 heures à 20.30 heures. Ils ont, comme cela se pratique de plus en plus, tenu leurs débats en session restreinte.

SUCRE

Le Conseil s'est mis d'accord sur la continuation des importations subventionnées de sucre en provenance du marché mondial. Après une première tranche de 200.000 tonnes déjà adjugée, une deuxième tranche d'une même quantité sera immédiatement ouverte tandis qu'une quantité supplémentaire de 100.000 tonnes sera gardée en réserve. Les modalités d'application ont été changées : la Commission pourra, comme dans le passé, fixer des subventions sur la base d'un régime IMEX (importations couvertes par des exportations à terme) mais pourra également fixer une aide sans recourir aux exportations à terme. Dans ce cas, la subvention comblerait simplement la différence entre le prix du marché mondial et le prix communautaire.

DISTILLATION DE VIN

Les ministres se sont également mis d'accord sur une action de distillation de vins pouvant porter sur 3 millions d'hectolitres en France et 2 millions d'hectolitres en Italie. Afin d'atténuer la pénurie de sucre, ces pays veilleront en même temps à ce que certaines quantités de betteraves ne soient utilisées pour la production d'alcool. Cela allégera la facture pour les importations subventionnées, les économies réalisées devant servir à contribuer au financement de la distillation. Ce dossier sera repris mardi pour une discussion sur le niveau des aides à accorder à la distillation, sur les coûts, bénéfices, etc., que ces mesures entraîneront.

AGRICULTURE DE MONTAGNE

L'application du régime d'aide spécial pour l'agriculture de montagne ne semble pas poser de grands problèmes quant aux modalités et au choix des régions concernées. Le point le plus important, celui de la participation financière de la Communauté, n'a cependant pas encore été réglé et sera repris dans la discussion de mardi.

(à suivre)

Amitiés,

F. OLIVI



COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 21 janvier 1975.
VDP/je
Remis au télex à :

"PRIORITE P-1"

Note BIO (75) 23 suite 1 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

CONSEIL AGRICOLE

Le déroulement de la réunion de ce matin a confirmé que cette fois-ci encore les ministres ne se mettront pas d'accord sur les prix 1975/76. Leurs interventions se sont, en effet, limitées à un tour de table sur des produits qui ne posent pas de grands problèmes du moins si on les compare aux questions agro-monétaires, aux dossiers de la viande bovine et des produits laitiers.

Sucre : la majorité des délégations accepte la proposition de la Commission. Par contre, l'Allemagne plaide en faveur d'une augmentation inférieure à 16 %, et la France, elle, voudrait davantage.

Vin : L'Italie et la France sont en faveur d'une augmentation supérieure. Les autres délégations accentuent la hausse inférieure à la moyenne proposée par la Commission. Plusieurs d'entre elles ont mentionné le problème des excédents dans ce secteur qui impose la prudence.

Fruits et légumes : pour ces produits également, plusieurs délégations ont soulevé la menace des excédents. M. Ertl en particulier a mis ses collègues en garde contre la réaction négative de l'opinion publique suite à la destruction des excédents. En réponse, M. Lardinois s'est référé à la déclaration du Porte-Parole (voir note BIO (75) 2 du 6 janvier) qui souligne que la plupart des dépenses du FEOGA ne sont pas destinées à détruire des excédents mais à les utiliser de manière positive (actions sociales, distillation, alimentation animale). M. Lardinois a estimé que seulement 15 % des 40 MUC dépensés par le FEOGA dans ce secteur ^{en 1973/74} avaient trait à la destruction qui, dans certains cas, est inévitable. Il a lancé un appel aux ministres pour qu'ils fassent tout ce qu'il est possible de faire pour diminuer même ce faible pourcentage et pour destiner les excédents ne fut-ce qu'à l'alimentation animale.

Tabac : la plupart des délégations sont d'accord avec les propositions de la Commission. L'Italie et la France avaient des problèmes pour certaines variétés de tabac.

Viande porcine : deux délégations (Pays-Bas, Royaume-Uni) craignent d'avoir à nouveau des excédents. M. Ertl, appuyé par M. Lardinois, serait en faveur d'une certaine auto-limitation des producteurs afin d'éviter de grandes fluctuations dans ce secteur. M. Lardinois présentera un rapport à ce sujet.

Graines oléagineuses : le seul problème qui se pose ici est l'interdiction faite en Italie de commercialiser le colza pour la consommation humaine en raison des effets nocifs que ce produit aurait sur la santé humaine (voir l'avis du Comité Scientifique de l'alimentation humaine qui ne confirme pas cette thèse (voir IP(75) 6). Plusieurs personnes ayant été emprisonnées en Italie pour avoir violé cette interdiction, il est évidemment difficile au ministre italien d'accepter une hausse dans ce secteur.

Les ministres ont terminé leur réunion du matin en décidant de sortir l'aide aux jeunes agriculteurs du paquet de prix et de reprendre ce dossier plus tard.

(à suivre)

Amitiés,

Sauter...

Bruxelles, le 22 janvier 1975.
VDP/je
Remis au télex à : 9630

"PRIORITE P-1"

Note BIO (75) 23 suite 2 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

CONSEIL AGRICOLE

Le Conseil s'est terminé vers 20 heures 30 par le renvoi d'une décision sur les prix à la session des 10 et 11 février. Les ministres se sont engagés à prendre une décision lors de cette troisième rencontre. Les prix qui seront décidés pour le secteur laitier entreront rétroactivement en vigueur au 3 février suite à la proposition de la Commission d'avancer la campagne laitière de deux mois (début normal : 1er avril).

Pendant l'après-midi les différentes délégations ont donné leur avis sur la proposition anglaise visant à instaurer un système facultatif de deficiency payments pour la viande bovine. Comme la semaine dernière, les réactions ont été assez négatives. Les ministres ont notamment soulevé des problèmes comme la distorsion de concurrence, l'introduction de nouvelles mesures aux frontières entre pays qui appliquent ou n'appliquent pas ce système, l'incidence dans les secteurs du porc et de la viande de volaille, l'impossibilité d'une application globale en raison des frais énormes, etc. Les mêmes problèmes ont été évoqués par M. Lardinois.

Le Conseil a confirmé les accords sur le sucre et la distillation du vin. En ce qui concerne cette dernière action, les distillateurs devront payer au producteur un prix minimum de 1,58 U.C./degré/hectolitre. L'aide du FEOGA aux distillateurs reste à fixer. Outre la nouvelle tranche de 300.000 tonnes de sucre à importer du marché mondial, le Conseil a adopté une proposition de la Commission prévoyant la fixation d'une aide permettant d'extraire du sucre de la mélasse. (voir IP (74) 222). La décision du Conseil ne retient que le principe d'une aide, le montant restant à fixer par la Commission. On se promet une quantité de sucre supplémentaire allant de 25 à 40 mille tonnes.

Prochain Conseil : les 10 et 11 février. Sans doute les ministres se rencontreront-ils entre temps de manière informelle lors de discussions bilatérales. La semaine "verte" qui s'ouvre à Berlin jeudi prochain leur donne une première occasion de se voir. M. Lardinois tiendra, comme lors des années précédentes, un discours d'inauguration à cette exposition agricole internationale. Nous vous tiendrons au courant.

Fin

Amitiés,

B. OLIVI

